

Rapport d'activité

ECTS : 1

Description du contenu de l'enseignement :

Le rapport comporte au maximum une trentaine de pages et il doit être organisé en trois parties :

- Contexte de l'apprentissage (1/4 du document)
- Les missions de l'apprenti (1/2 du document)
- Bilan de l'année (1/4 du document)

Compétence à acquérir :

Le rapport d'activité consiste en une présentation complète de l'entreprise et une description du travail de l'année.

Document susceptible de mise à jour - 12/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16